

Mai  
1679.



comble de malheur nostre cable cassa, et insensiblement nous allions à la coste. Sur la minuit, le vent se jetant au nord-est, nous fismes nostre possible pour faire éviter le brigantin à force de rames, et après trois heures de grandes fatigues il évita. Nous mismes à la voile et arrivâmes le matin à la rivière de Niagara. Je m'embarquay en canot pour aller repescher l'ancre, et, estant arrivé audit lieu, j'y trouvay le sieur de La Motte qui me dit que les Iroquois estoient pacifiez; je luy laissay le soin de faire repescher l'ancre et m'en retournay au-dessus du sault.

Le 11, je renvoyay le sieur de La Motte, le père Louis avec onze hommes, au fort de Frontenac dans le brigantin, selon les ordres que j'avois receus. L'on compte 60 lieues de traversée.

Le 20 may, le sieur de La Forest, major du fort de Frontenac, m'envoya des ordres de M. de La Salle pour aller avec la barque, laquelle estoit de 40 tonneaux, au fond des lacs, pour annoncer aux Illinois qu'il devoit venir s'habituer parmy eux par ordre du Roy. Je fis monter la barque jusqu'à l'entrée du lac, et y ayant trouvé un grand rapide, il me fut impossible d'y monter à cause d'un foudre de vent. J'en donnay advis à M. de La Salle, lequel me vint joindre avec trois Pères Récollets, les Pères de la Ribourde, Membré et Louis Hennepin,